



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**SE FORMER AUX MÉTIERS DES
FINANCES PUBLIQUES**
Contrôleur des Finances Publiques
2025-2026

SOMMAIRE

Présentation des offres de formation longue durée

- a. Présentation générale.....p.4
- b. Fiche financement.....p.5
- c. Fiche contact.....p.6

Une nouvelle offre pour les encadrants intermédiaires.....p.7

La formation de contrôleur des finances publiques à l'ENFiP.....p.8

Présentation du rôle des SCAC et de la liste des pays invités.....p.16

Liste des pays destinataires.....p.18

1



Une offre de formation pour les encadrants intermédiaires

La formation de contrôleur des Finances publiques (ENFiP)

UNE OFFRE DE FORMATION POUR LES ENCADRANTS INTERMÉDIAIRES DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES

Conditions d'accès à la formation



Être un encadrant intermédiaire exerçant dans les domaines de la fiscalité, de la gestion publique, du cadastre et de l'informatique
(DGI, DGT, DGCP, DGCadastre)



Avoir un projet professionnel



Maîtriser parfaitement le français



Maîtriser les outils bureautiques



Justifier d'un financement public
(France, pays, bailleur)

A noter

Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

Financement

OFFRES DE FORMATION POUR LES ENCADRANTS INTERMÉDIAIRES

L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFIP ou l'Université

Les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 350 € mensuels, hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger et d'une couverture maladie (document exigé pour la délivrance du visa).

Par ailleurs, des droits d'inscription doivent être réglés pour l'inscription à Paris-Dauphine.

Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que :

CAMPUS France

(siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462
PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58)

que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat, afin de signer une convention dans les meilleurs délais.

Contacts

Sur les modalités administratives

DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

86/92 allée de Bercy – Télédoc 916
75574 PARIS Cedex – FRANCE
dri.formation@dgfip.finances.gouv.fr

Laurent CERDAN

Téléphone : + 33 1.53.18.79.90

Sophie LE GOT

Téléphone : + 33 1.53.18.03.45

Sur le contenu des enseignements

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

10 rue du centre
93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE
enfip@dgfip.finances.gouv.fr

Jean-Philippe LACOU

Téléphone : + 33 6.13.27.35.85

Florence DESHAYES

Téléphone : +33 1.57.33.96.36

PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE CONTRÔLEUR

PAR LA DIRÉCTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Formations **uniquement** à destination des encadrants
intermédiaires des administrations fiscales

Contrôleur des Finances Publiques

Formation dispensée par l'École
Nationale des Finances Publiques (ENFIP)
de Lyon

Du 1 octobre 2025 au 3 avril 2026 : formation en établissement
Du 7 au 17 avril : formation pratique

2 places

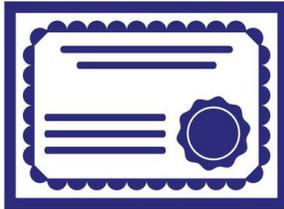
Suivre la formation de contrôleur des Finances Publiques

École Nationale des Finances Publiques (ENFiP)

- A. Conditions requises
- B. Contenu de la formation
- C. Dossier de candidature
- D. Rédaction obligatoire d'un mémoire
- E. Calendrier

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

A. CONDITIONS REQUISES



ou

5ans

Être titulaire d'un diplôme universitaire

type licence orienté sur des disciplines juridiques, économiques ou financières

Avoir travaillé pendant au moins 5 ans dans une direction générale

des Impôts (DGI), du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), du Cadastre (DGC), du Domaine (DGD) ou des Impôts et des Domaines.

A noter

Les candidats ayant déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée ne sont pas autorisés à s'inscrire.

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

B. CONTENU DE LA FORMATION ORGANISEE EN 3 PHASES

Phase 1	Phase 2	Phase 3
Formation socle	Formation métier	Formation pratique
3 mois Oct. 2025 à Déc. 2025	3 mois Janv. 2026 au 3 avril 2026	2 semaines 7 au 17 avril 2026
	Dans un des 3 blocs fonctionnels proposés*	Dans une des Directions ou un des Services de la DGFIP

* A choisir par les étudiants internationaux dès leur inscription

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

PHASE 1 : LA FORMATION SOCLE

La formation socle comprend

Un cycle d'enseignement

Un **cycle d'enseignement** consacré à l'acquisition des fondamentaux, à la connaissance de l'environnement professionnel, et aux relations professionnelles. Au programme : les missions de la DGFIP, finances publiques, comptabilité, enseignements juridiques, fiscalité des particuliers, fiscalité des professionnels, fiscalité directe locale, TVA, recouvrement, rédaction administrative, recherche documentaire et le numérique à la DGFIP.

Elle est organisée dans un format hybride alternant des phases de cours en présentiel et des apprentissages en autonomie accompagnée par des outils numériques dédiés.

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

PHASE 2 : FORMATION METIER DANS UN DES 3 BLOCS FONCTIONNELS PROPOSÉS

Dans chaque bloc fonctionnel proposé, les enseignements dispensés sont consacrés à l'acquisition des savoirs et gestes professionnels propres au métier pour lequel le stagiaire est formé.

L'**objectif** de cette formation est de permettre à l'auditeur d'assimiler les fondamentaux, d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à l'exercice de ses missions et d'appréhender son métier dans son intégralité.

Les 3 **blocs fonctionnels** sont

Gestion
publique

Fiscalité des
particuliers

Fiscalité des
professionnels

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

C. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est **obligatoire** et **doit impérativement contenir** :

1. La **Fiche de candidature à une action de formation longue**, dûment complétée, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur auprès duquel le candidat est rattaché (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;
2. La **lettre de motivation du candidat** ;
3. La **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité ;
4. La **copie certifiée conforme du diplôme indiqué** dans la fiche de candidature ou d'un document justifiant des 5 ans d'expérience professionnelle dans une direction générale des Impôts (DGI), du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP), du Cadastre (DGC), du Domaine (DGD) ou des Impôts et des Domaines.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC auprès de l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat **au plus tard le 20 décembre 2024**.

A noter

Les candidats ayant déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée ne sont pas autorisés à s'inscrire.

LA FORMATION DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES A L'ENFIP

D. EXAMEN PROBATOIRE

Un examen probatoire de sélection à l'ENFIP est organisé après la sélection des candidatures

Cet examen se déroule sous la forme d'une épreuve écrite d'analyse d'un dossier composé de documents à caractère administratif, afin de répondre à des questions et/ou cas pratique.

A noter

Aucune demande à concourir ne sera acceptée après le déroulement des épreuves.

CALENDRIER POUR LA FORMATION CONTROLEUR DE L'ENFIP

- 1 **20 décembre 2024**
 - Date limite de candidature
- 2 16 janvier 2025
 - Date des épreuves d'admission
- 3 20 janvier 2025
 - Envoi des copies dématérialisées puis des copies papier par l'Ambassade de France à la DGFIP.
- 4 Début avril 2025
 - Publication des résultats définitifs d'admission par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

3



Le rôle des Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

LE ROLE DES SCAC EN LIEN AVEC LA DRI DE LA DGFIP

- 1 Diffuser les brochures auprès des administrations partenaires
- 2 S'assurer de la conformité des candidatures
- 3 S'assurer de la cohérence des dossiers en fonction de la formation choisie (pièces exigées, maîtrise de la langue)
- 4 Organisation par les SCAC des épreuves de sélection pour l'ENFIP
- 5 Réception des candidatures et envoi à l'ENFIP et à la DRI
- 6 Dès promulgation des résultats définitifs constituer les dossiers de bourse des candidats en liaison avec CAMPUS France
- 7 Vérification de l'existence d'un financement

4



La liste des pays destinataires



PAYS DESTINATAIRES

Madagascar

République démocratique du Congo